

LE CATÉCHISME POISSARD.

Jules MOINAUX (1815-1895)

1881

Texte établi par Paul FIÈVRE, janvier 2021

Publié par Ernest, Gwénola et Paul Fièvre pour Théâtre-Classique.fr,
Janvier 2022. Pour une utilisation personnelle ou pédagogique uniquement.
Contactez l'auteur pour une utilisation commerciale des oeuvres sous
droits.

LE CATÉCHISME POISSARD.

par JULES MOINEAUX, rédacteur de la Gazette des
Tribunaux.

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue
SOUFFLOT, 20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

1881. Tous droits réservés.

PERSONNAGES.

LE NARRATEUR.

LE PRÉSIDENT.

BOGUENARD.

BIQUET.

Nota : Extrait de MOINAUX, Jules, "Les tribunaux comiques", Paris, Chevalier-Marescq éditeur, 1881. pp 283-285

LE CATHÉCHISME POISSARD.

LE NARRATEUR.

Si on se défend comme on peut, quand on est devant la justice, on comprend aussi très bien Boguenard disant, des explications du prévenu Biquet : « Elle est bien bonne ! » Boguenard est une espèce de bouquiniste de quatorzième classe, dont la collection consiste en quelques volumes dépareillés, images, petits livres à trois ou quatre sous, etc.. Il a porté plainte en voies de fait contre Biquet, et il tient à peu près ce langage : Figurez-vous, messieurs, que cet original que je ne connais pas du tout, que même j'en suis très flatté de n'en pas faire ma société.

BIQUET.

Vous faut rien pour vot' politesse ?

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Tâchez de vous taire.

BOGUENARD.

Il parle de politesse, vous allez voir la sienne : il m'achète un petit livre qui était le Catéchisme poissard de trois sous, dont il me donne deux pièces de dix centimes, et qu'il me dit : « Rendez m'en un ! » C'est bon, je cherche dans ma poche : je n'avais que des deux sous, je dis alors à cet individu : « Vous n'auriez pas un petit sou ? » Alors, Messieurs, là-dessus il me répond : « Espèce de serin, de Pédezouille, d'estropié de cervelle, si j'avais des petits sous, je ne vous en donnerais pas deux gros pour me rendre ; faut que vous soyez bête comme vos pieds pour me dire une muffeterie comme ça ». Moi je reste en putréfaction que j'en étais abruti, qu'il me fiche tout ça au nez sans savoir seulement ce que ça veut dire. Alors je lui réponds : « Vous êtes encore un drôle de citoyen, vous ; je vous parle poliment et vous m'invectivez de grossièretés. » Alors, monsieur, là-dessus il se met à me débiter un chapelet des mille-z-horreur de la terre et qu'il veut que je lui rende ses sous. « Alors, que je lui dis, rendez-moi mon livre et je vas vous rendre vos quatre sous.

- Je te rendrai mon oeil, qu'il me dit, tu m'as vendu ton livre, je le garde ; tu me dois un sou, je veux mon sou. » Je lui dis : « Alors, attendez, je vas demander deux petits sous chez le marchand de vin. » Il me répond : « Pour te sauver avec mon sou et ne pas revenir. » Moi, la moutarde commence à me monter ; je lui dis : « Est-ce que vous vous fichez de moi ? Est-ce que vous croyez que je vas filer en Belgique pour vous emporter votre sou ? » Alors, Monsieur, il me saute dessus pour m'arracher les deux sous, disant que, dans mon livre, il n'y avait pas d'engueulades nouvelles (parce que faut vous dire qu'il l'avait lu pendant plus d'une demi-heure), qu'il ne vaut pas plus de deux sous, vu que tout ce qui est dedans, il le sait par coeur, que c'est le même que l'on vend depuis quarante ans, que je suis un filou, etc. Je lui réponds que ça n'est pas de ma faute s'il n'y a plus d'auteurs nouveaux ; finalement qu'il me saute au collet et que, voulant me rebiffer, il me fiche une gifle.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, au prévenu.

On n'a jamais rien vu de pareil, c'est inexplicable.

BIQUET.

Mon président, il y a quiproquo.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Comment, quiproquo ?

BIQUET.

Car, Messieurs, je ne comprends pas ce particulier ; je ne lui ai rien dit à lui, seulement que son livre, c'était le même qu'on vendait, depuis quarante ans, dont pour lui prouver, tout ce qu'il dit que je lui ai dit, je le lisais dans son Catéchisme poissard pour qu'il voie bien.

BOGUENARD, abasourdi.

Ah ! Elle est bonne !... Non, elle est bonne !

BIQUET.

Tenez, mon juge, à preuve ; le v'là son livre.

Lisant.

Le Nouveau Catéchisme poissard ou l'art de s'engueuler sans se...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Serrez ce livre.

BIQUET.

Non, tenez, rien que ça ; j'ai marqué la place de ce que j'ai dit à Monsieur.

Se mettant le poing sur la hanche.

Dis donc, toi, espèce de...

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

Ah ça ! Est-ce que vous allez nous réciter ici le Catéchisme poissard ?

BIQUET.

C'était pour vous faire voir.

BOGUENARD.

Et la gifle, est-elle dans le livre ?

BIQUET.

Non, mais, il y a giroflée à cinq feuilles pour se désaltérer.

Le tribunal condamne Biquet à quinze jours de prison.

BIQUET.

BIQUET.

Ah ! Ben, par exemple, je recommanderai la boutique de monsieur.

FIN

PARIS, CHEVALIER-MARESCQ ÉDITEUR, 20 rue SOUFFLOT,
20.

8517. - Paris. Imprimerie de Ch. Noblet, 13 rue Cujas. - 1881

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillissés ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].